



التحولات الاجتماعية والثقافية في البوادي المغربية

تنسيق: المختار الهراس
إدريس بن سعيد



Les mutations sociales et culturelles dans la campagne marocaine

Coordination :
Mokhtar EL HARRAS
Driss BEN SAID



MIGRATION DE "LA MISERE" VERS TEMARA : ADAPTATION OU INTEGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS^(*).

Moussa KERZAZI
Faculté des Lettres - Rabat

INTRODUCTION

Sur une superficie de 75 km² sur le littoral atlantique au sud de Rabat, la ville de Témara est entourée par les communes d'Aïn Attig au Sud, de Mers El Kheir à l'Est, de la municipalité de Harhoura à l'ouest et de Rabat au nord (voir *carte 1*). Par conséquent, la ville bénéficie aussi de sa position géographique proche du centre de gravité politique (Rabat) et économique (Casablanca) sur l'axe routier industriel Kénitra-Casablanca.

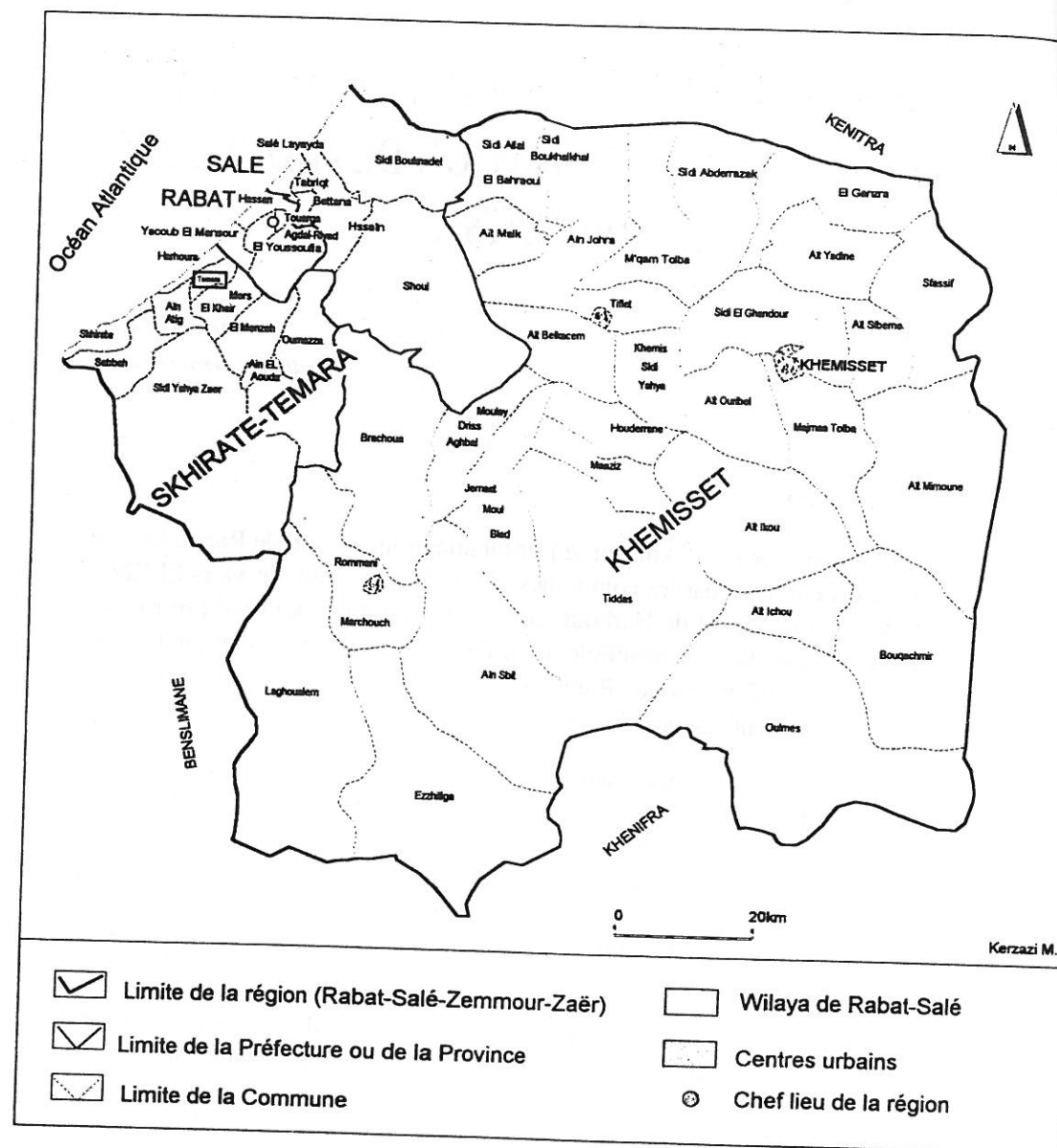
La population de cette ville a atteint 126.303 hab. en 1994 (*RGPH 1994*). On compte actuellement⁽¹⁾ environs 158.677 hab. Son poids démographique actuel représente 18 fois plus de ce qu'il y en avait au début des années soixante. Effectivement, ce petit centre qui faisait partie d'une commune rurale, ne dépassait guère 8.491 hab. Promu au statut de municipalité en 1983, Témara est devenu le siège de la nouvelle préfecture de Skhirat-Témara lors du découpage administratif de 1992 (voir *carte 1*).

Le rôle de la migration en général et la migration rurale en particulier vers Témara était déterminant dans sa croissance depuis les années 60 et il s'est accentué durant les années 70. A ce propos, l'apport de la migration au cours de la période 1960-71 a atteint 46 % pour passer à 68 % entre 1971-81. Ces

(*) Cet article est inspiré d'une thèse de Doctorat d'Etat en géographie soutenue par l'auteur à l'Université Libre de Bruxelles (VUB), juillet 2000 (voir bibliographie).

(1) Selon notre estimation en 1999 sur la base du taux de croissance global de la période intercensitaire 1982-94 qui est de 8,3 % par an.

Carte 1 : Localisation de la ville de Témara dans la Région



Source : Direction de la statistique, 1998

pourcentages montrent la contribution importante de la migration dans la croissance globale de Témara.

Effectivement, avant l'indépendance du pays (1956), la migration vers ce petit centre était faible. Sur 3.790 chefs de ménage recensés à Témara, seuls 3,7 % se sont installés avant l'indépendance, contre 54 % au cours de la période 1975-79. En plus, ils sont nés dans leur majorité à Zaër (34 %) et au Maroc atlantique (49 %) (Belfquih M. et Fadloulah A., 1986, p.532).

L'explosion, aussi bien démographique qu'urbaine a contribué à l'extension du périmètre urbain d'une façon anarchique, ce qui a fait apparaître le phénomène de l'habitat précaire.

Chassés par la crise du monde rural, attirés par l'offre de l'emploi dans les secteurs industriel et agricole, les émigrants ruraux ont trouvé refuge dans les quartiers périphériques de la ville.

Ce processus est lié au contexte régional et à la position de la ville de Témara à la proximité de la capitale. Par conséquent, la banlieue de Rabat a connu une extension rapide et des mutations remarquables après l'indépendance. Selon le niveau de vie des catégories sociales et professionnelles, nous distinguons des quartiers aisés occupés par des résidents nés sur place ou des migrants cadres, et des quartiers habités par des pauvres, y compris, les bidonvilles. A cet égard, nous devons signaler que la migration n'est pas synonyme de la pauvreté. En fait, dans la même ville Témara, nous relevons plusieurs types de migrations :

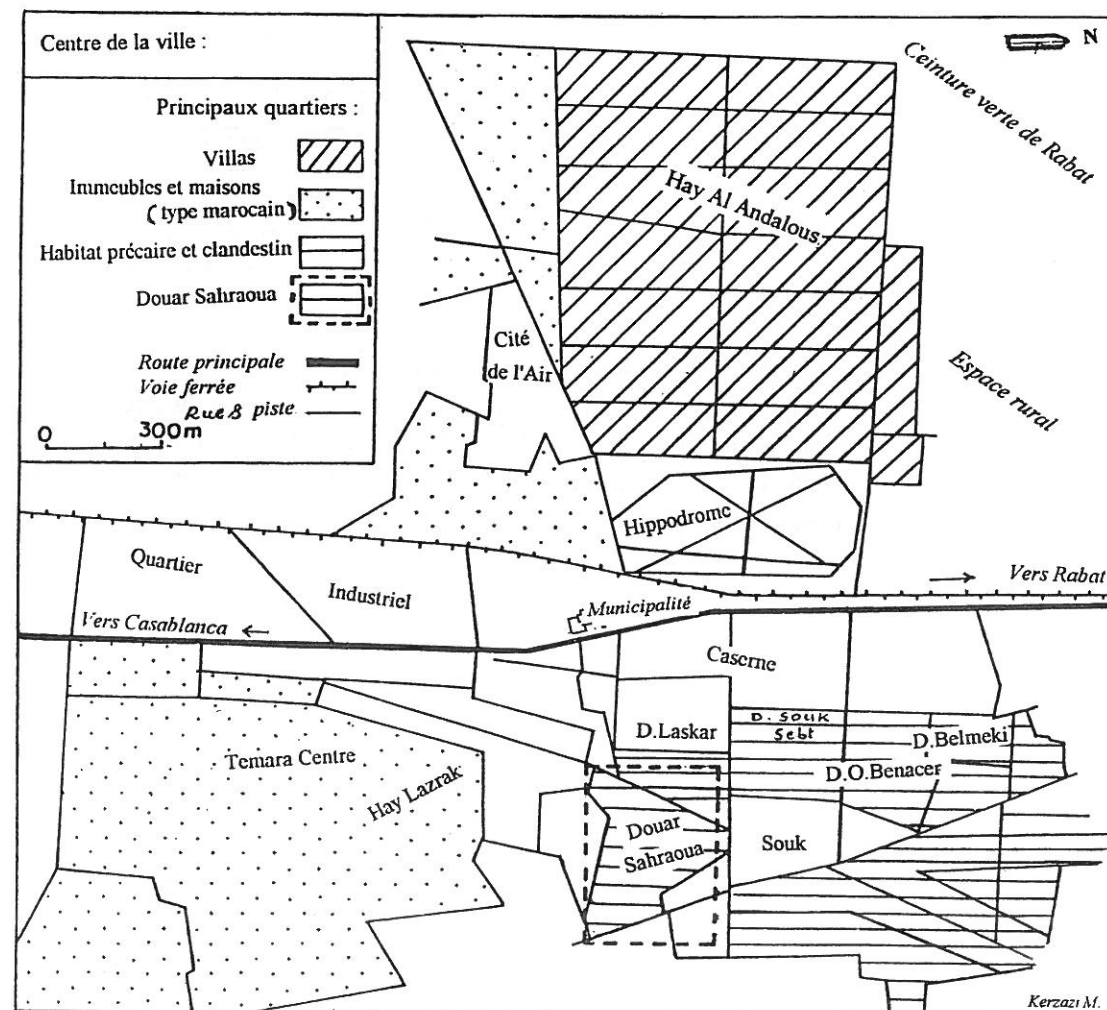
a) "migration de promotion" qui se concentre dans les quartiers des villas, des maisons "type marocain" et immeubles. Les immigrants dans ces quartiers ont bien réussi leur migration (voir carte 2).

b) migration liée à la nature de l'emploi qui nécessite le changement de résidence et le déménagement périodique des chefs de ménage avec leurs familles. Elle touche spécialement une catégorie de fonctionnaires (instituteurs, militaires) et ouvriers travaillant dans les chantiers de construction ou d'une société.

c) migration de pauvreté dont l'analyse sera focalisée dans cet article. A ce propos, nous soulignons que l'immigration à Douar Sahraoua et à Douar Es-Souk Jdid est une migration rurale de pauvreté en premier lieu.

En effet, il est difficile de déterminer un seuil de pauvreté dans une société. Le problème de concept et de définition de la pauvreté se pose aussi. La

Carte 2 : Centre de Témara : Croquis de situation du Douar Sahraoua



Sources : Municipalité de Témara : - Plan de restitution de la ville de Témara au 1/5000
- BELFQUIH (M) & FADLOULLAH (A), 1986.

“pauvreté relative” se base sur la définition des bas revenus par rapport aux revenus de la population totale ; alors que “la pauvreté absolue” se base sur la satisfaction du minimum vital, en terme de besoins essentiels pour la reproduction de l’individu. La “pauvreté objective” est basée sur les ressources nécessaires pour l’achat d’un panier de biens et de services, et assurer le minimum de subsistance à un individu ou à un ménage ; alors que la “pauvreté subjective” est basée sur le ménage ou l’individu pour déterminer lui-même son seuil de pauvreté (PNUD, 1997).

Pour déterminer la pauvreté, on a recours à l’utilisation des dépenses de ménage au lieu des revenus ; par conséquent, on arrive à un seuil de pauvreté alimentaire (besoins nutritionnels d’une personne) et un seuil de pauvreté non alimentaire (habillement, logement et transport..), (Ouraini N., pp.23-31, in CERED & U.G.I, 1997).

a) Le premier exemple, “Douar Sahraoua” :

Douar Sahraoua est entouré par d’autres bidonvilles qui sont en train de restructuration. Ce quartier comprend (année 1999) environ 1000 ménages (voir carte 2).

Sur presque 911 chefs de ménage résidents à douar Sahraoua (en 1993), nous avons enquêté 325 immigrants dont 291 migrants ruraux, soit 35 % de l’ensemble des chefs de ménage de ce quartier. Le choix de cet exemple est lié au dépouillement du recensement de la population de 1982. Il semble que les conditions de vie des ménages se ressemblent dans ce quartier pauvre.

Il est à noter qu’une dizaine de logements étaient vides lors de l’enquête. Il est fort possible que leurs propriétaires “ex-habitants” gardent toujours ces baraques pour les louer ou pour bénéficier des lots distribués par l’Etat, dans le cadre de la lutte contre les bidonvilles. Néanmoins, ces propriétaires possèdent leurs propres logements dans d’autres quartiers. Le recours à ce comportement immobilier se justifie souvent par des considérations de spéculation foncière.

D’après les déclarations des enquêtés, l’ensemble des membres de leurs familles représentait environ 1.792 personnes en 1993. La taille du ménage était de 5,5 personnes. Elle oscille entre une et 14 personnes.

Nos résultats d’enquête de 1993 confirment plus ou moins ceux du recensement de 1982 (RGPH 1982), avec des nuances minimes.

b) Le deuxième exemple : Douar Es-Souk Jdid..

Ce bidonville récent se situe tout près du nouveau Souk de Témara et aux bordures de la forêt de Témara (voir carte 4).

Dans ce douar constitué de 527 ménages, nous avons enquêté 210 soit 40 % de la population-mère (en 1995). Outre les remarques observées sur le terrain dans les deux douars, nous avons collecté des informations et des données auprès des services concernés et des habitants.

En réalité, nous avons effectué ces enquêtes de terrain pour compléter ou combler des lacunes dans le domaine de la recherche sur les migrations rurales. Le questionnaire a été élaboré et destiné à une partie de la population des quartiers (ou douars) retenus⁽²⁾. Il comprend des renseignements sur le chef de ménage immigrant touchant ses lieux de départ et d'arrivée, ses caractéristiques démographiques et socio-économiques avant la migration et lors de l'enquête de 1993 et 1995, son cheminement migratoire et ses conditions de vie (logement et équipement).

A propos des caractéristiques de la population de la municipalité de Témara et son espace rural, nous avons bénéficié des résultats du dernier recensement de 1994 (RGPH94), des travaux bibliographiques et de la documentation de la Direction de la Statistique (*Recensements de 1960, 1971, 1982, 1994*), de la préfecture de Skhirat-Témara et de la municipalité de Témara (monographies récentes de 1991, 1993, 1997)

L'exploitation personnelle d'un échantillon de 20 % des chefs de ménage (feuilles de ménages, RGPH 1982) nous a permis d'élaborer des tableaux plus détaillés sur le chef de ménage en vue d'illustrer ses caractéristiques démographiques et socio-économiques.

Le dépouillement des questionnaires nous a permis de mieux cerner le cheminement du chef de ménage, son itinéraire et les raisons qui l'ont poussé à émigrer.

1. MIGRATION DE "LA MISERE" VERS TEMARA.

La morphologie de la municipalité de Témara englobe plusieurs quartiers hétérogènes (voir carte 2). La zone des villas où résident les hauts cadres de

(2) En marge de notre recherche, nous avons encadré quelques étudiants pour la préparation des mémoires de fin d'études. Dans ce cadre nous remercions nos étudiants qui ont participé à ces enquêtes, essentiellement ceux encadrés dans les années universitaires 1992-93 et 1994-95.

l'administration, de l'armée et les hommes d'affaires; les immeubles où habitent les immigrants récents d'origine urbaine (petits fonctionnaires); les "maisons type marocain"⁽³⁾ et l'habitat précaire où s'installe la majorité des arrivants ruraux pauvres ou à revenus modestes; et cette dernière catégorie de migrants qui nous intéresse.

1.1 DOUAR "AS-SOUK JDID", NOUVEAU BIDONVILLE A TEMARA (CARTE 4).

Au début des années 90 et suite à la sécheresse, un nouveau douar s'est constitué dans la périphérie de Témara appelé "Es-Souk Jdid"⁽⁴⁾ au sud-est de Témara au quartier du "Maghreb Arabe". Selon le RGPH de 1994, ce nouveau bidonville s'étend sur deux districts 65 et 66, constitués respectivement de 16 et 13 îlots, séparés par des rues souvent sans appellation. Nous avons recensé dans ce quartier 507 logements dont 57 vacants et 6 secondaires (Carte 4)⁽⁵⁾.

Migrer pour une raison économique : recherche d'un travail, mutation, manque d'eau et sécheresse

Ces arrivants, constitués dans leur majorité par des petits agriculteurs et aides-familiaux, sont "chassés" de leurs douars vers la ville, essentiellement, pour une raison économique : recherche d'un travail, mutation, manque d'eau et sécheresse (2/3 des CM enquêtés)⁽⁶⁾. Le reste (1/3 des CM) ont quitté le milieu rural pour d'autres raisons à savoir le divorce, l'accompagnement du mari pour les femmes et l'esprit d'indépendance pour les jeunes et moins jeunes.

Ces migrants adultes (40-69 ans) et analphabètes (2/3) ont subi des dégâts matériels avant l'émigration, à savoir la mort du bétail et la baisse de la production agricole. Outre la baisse du niveau de la nappe phréatique, ils sont privés parfois même d'eau potable. Par conséquent, le départ de ces ruraux

(3) Il s'agit d'une maison marocaine moderne : "c'est une construction d'une structure individualisée à un ou plusieurs étages servant en général à l'habitation. Cette structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble à appartements, ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle" (Dir. Stat., RGPH 1994, p.24).

(4) Parmi les appellations non officielles de ce même douar nous citons "douar As Sahd" ou quartier de la canicule; douar Al Ghaba ou (la forêt).

(5) Dépouillement personnel des cahiers de tournée (RGPH 1994); ville de Témara : district 65 et 66 (archives).

(6) L'enquête a touché 210 chefs de ménage sur 527 (presque 40% des chefs de ménage à douar Es-Souk, fin 1995).

devient une issue de secours au moment où ils meurent de soif. Cette situation est identique à celle constituée chez la population rurale de la commune de Oued El Makhazine dans le Prérif (saison d'été de 1993) événement décrit par la "catastrophe de la soif".

Une corrélation positive entre le niveau d'instruction et les activités exercées par les chefs de ménage migrants

La ville de Témara (douar Es-Souk Jdid) a drainé un fort contingent de la région proche (Zaër, Khémisset, Rommani et Ben Slimane), mais aussi d'autres provinces au sud de Témara telles que El Kelaâ Sraghna, Rhamna, Khouribga, El Jadida et Sous. Ces immigrants travaillent dans le secteur de la construction, du petit commerce, des services, de l'engagement militaire et autres activités dans le secteur informel. A cet égard, nous avons remarqué une corrélation positive entre le niveau d'instruction et les activités exercées par les chefs de ménage. Une partie de cette population exerce encore des activités rurales, telles que, le travail dans les champs et l'élevage des ovins. Sans qualification ou formation professionnelle, il est difficile pour cette catégorie d'immigrants de s'intégrer dans la vie économique de la ville, particulièrement, les personnes âgées qui gardent encore les traditions de la campagne.

Adaptation ou intégration dans le nouveau cadre de vie urbain?

Cependant, lors de notre récente enquête sur le terrain⁽⁷⁾, pour actualiser notre recherche, nous avons constaté une adaptation des habitants de ce douar à la vie citadine. Grâce à la solidarité et le dynamisme de quelques habitants politisés qui ont présenté une liste de revendication auprès des autorités locales que la population a bénéficié de l'éclairage public dans les rues du quartier et même l'électrification du douar récemment (février 2000). En plus, tous les logements sont branchés au réseau d'assainissement de la ville. C'est la population concernée qui a réalisé les travaux du branchement. Dans ce cadre, les résidents sont organisés au sein d'une association appelée "new deal"⁽⁸⁾ créée récemment en tant que porte-parole de la population du quartier auprès des autorités locales. Ils ont déjà asséché deux "Dayas" ou marais autour du douar pour assainir l'environnement local. Selon leur déclaration, ils n'ont pas confiance en "leurs élus".

(7) Interview avec le président de l'association du quartier "new deal" et un groupe d'habitants jeunes et moins jeunes (réalisé en plein air le 11 décembre 1999).

(8) Cette appellation s'inspire du nouveau règne du Roi Mohammed VI "le Roi des pauvres".

Il est à signaler que c'est l'Etat qui a autorisé la création de ce quartier en 1991. Il se situe tous près de la forêt de Témara et sous la haute tension qui constitue un danger permanent pour la population de ce quartier (Carte 4).

L'idée de créer ce douar était de recaser cette population provisoirement, en attendant la préparation d'un lotissement pour la reloger ensuite. Cependant, c'est le provisoire qui dure. Déjà, il y a neuf ans depuis sa création. La superficie du logement atteint 24 m² jusqu'à 48 m². Le quartier a grandi pour englober plus de 1.000 ménages (en février 2000).

Avant leur départ des douars d'origine, une partie de ces arrivants possédaient des logements, des petits lopins de terre et du cheptel. Ils ont déclaré que leurs revenus ont été améliorés en ville, alors que l'autre partie n'avait aucun revenu avant le départ.

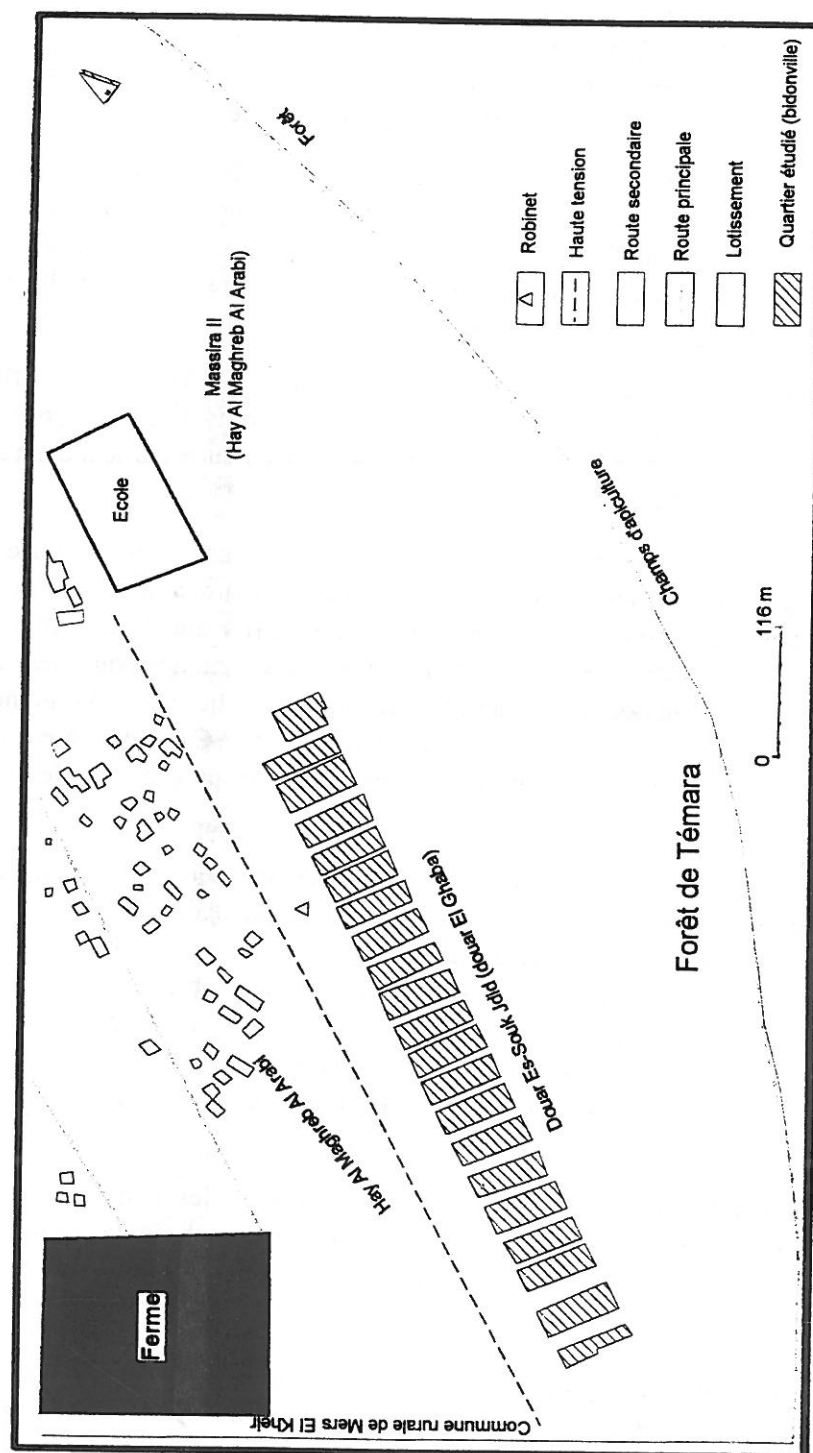
Ces personnes, ne pensent plus au retour aux douars natals à cause de la sécheresse, et la dégradation de la campagne marocaine d'une part, et l'adaptation au mode de vie urbain d'autre part. Ils ont déclaré d'ailleurs, qu'ils sont satisfaits de leurs activités exercées malgré qu'elles soient pénibles (construction, gardiennage et travail domestique) et peu rémunérées. En outre, ils aspirent à acquérir un logement en dur. Cette enquête de 1995 confirme en général les résultats des autres enquêtes précédentes de 1993 au douar Sahraoua.

La ville n'a pas pu satisfaire les besoins des arrivants en emplois ; ce qui justifie le taux élevé du chômage au sein de cette population, dont une partie a eu recours à des activités dans le secteur informel⁽⁹⁾, surtout, qu'il existe un grand marché en gros de légumes et un souk de vente des objets de seconde main (Joutya) tout près de ce bidonville. En l'absence des bureaux d'emploi liés au ministère de l'emploi, la main-d'œuvre s'adresse au marché traditionnel du travail "Maoukaf". A cause de la pauvreté et de la malnutrition, ils mènent une vie misérable.

Ces conditions de vie expliquent probablement, les comportements des jeunes délinquants qui vivent dans un environnement malsain de criminalité, de prostitution, de drogue, de vol et d'alcoolisme.

(9) Le secteur informel comprend tous les ouvriers qui travaillent sans contrat ou permis de travail et qui ne payent pas les impôts, à savoir les ouvriers dans les chantiers de construction, les domestiques et les marchands-ambulants.

Carte 4 : Douar Es-souk Jdid, Hay Al Maghreb Al Arabi (Témara)



Source : Dossier cartographique de Témara, Direction de la Statistique (Archive, RGPH 1994)

D'une manière similaire aux autres quartiers périphériques, les résidents du Douar Es-Souk sont privés du minimum d'infrastructure, à savoir, l'eau potable et l'électricité à l'intérieur des logements. Semblable à la vie quotidienne de la plupart des bidonvilles, les gens s'approvisionnent en eau de la fontaine publique. Mal payés, travaillant dans de mauvaises conditions, ils sont souvent exposés au licenciement dans leurs lieux de travail, principalement dans les entreprises de matériaux de construction et de textile. Nonobstant, ils ne revendiquent pas leurs droits, par peur de perdre leurs emplois.

1.2 DOUAR SAHRAOUA : PREMIER NOYAU DES BIDONVILLES A TEMARA (CARTE 2).

Douar Sahraoua est l'un des bidonvilles de Témara tels que douar Laaskar (déjà démoli), Douars Ouled Benacer et Belmeki (en restructuration) (Carte 2). Depuis le début des années 70, ces quartiers ont contribué au processus de l'urbanisation de Témara (durcissement). Leurs populations sont passées de 5.565 hab. en 1971 à 18.405 hab. en 1980. Les premiers immigrants déshérités, dont la majorité du sud marocain⁽¹⁰⁾, chassés par la sécheresse et la crise de la fin de la seconde guerre mondiale, se sont installés dans ces lieux à côté de la *Casbah*. Les baraques à Témara représentaient en 1980 environ 13 % de l'ensemble des logements (Belfquih M., & Fadloulah A., 1986, pp.531-537).

La majorité des chefs de ménage sont originaires du milieu rural. Une partie du quartier a été démolie, et une centaine de ménages ont été déménagés par l'Etat vers Massira II dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire. Il est à noter que les ménages concernés ont bénéficié de lots à Massira II et ont construit leurs propres logements.

1.2.1 Migration rurale régionale et directe (Cartes 3 & Fig. 1).

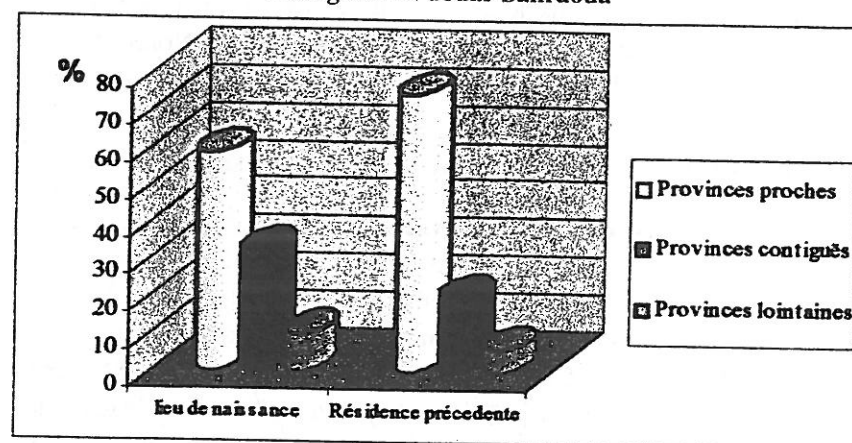
Sur 10 chefs de ménages immigrants à Douar Sahraoua, neuf sont d'origine rurale, venus essentiellement des régions rurales proches de Témara, en premier lieu : Zaër, plateau Central (Rommani), Chaouïa, plateau de Zemmour (Khémisset). N'empêche qu'un migrant sur dix est originaire du milieu urbain, principalement de la ville de Rabat. C'est une migration régionale⁽¹¹⁾, directe et définitive (Enquête 1993). Ceci montre que la courte distance entre le lieu de

(10) Parmi ces immigrants, nous citons les puisatiers sahraouas spécialistes dans le forage de puits.

(11) A l'échelle de la ville, presque 90% des immigrants sont nés dans un lieu proche de Témara ou contiguë (RGPH82).

départ et celui d'accueil constitue un facteur déterminant, aussi bien pour la décision du chef de ménage de migrer, que pour le volume de la mobilité spatiale à l'échelle régionale et nationale (*Carte 3 & Fig. 1*).

Fig. 1 : Lieux de naissance et résidences précédentes des CM. immigrants à douar Sahraoua



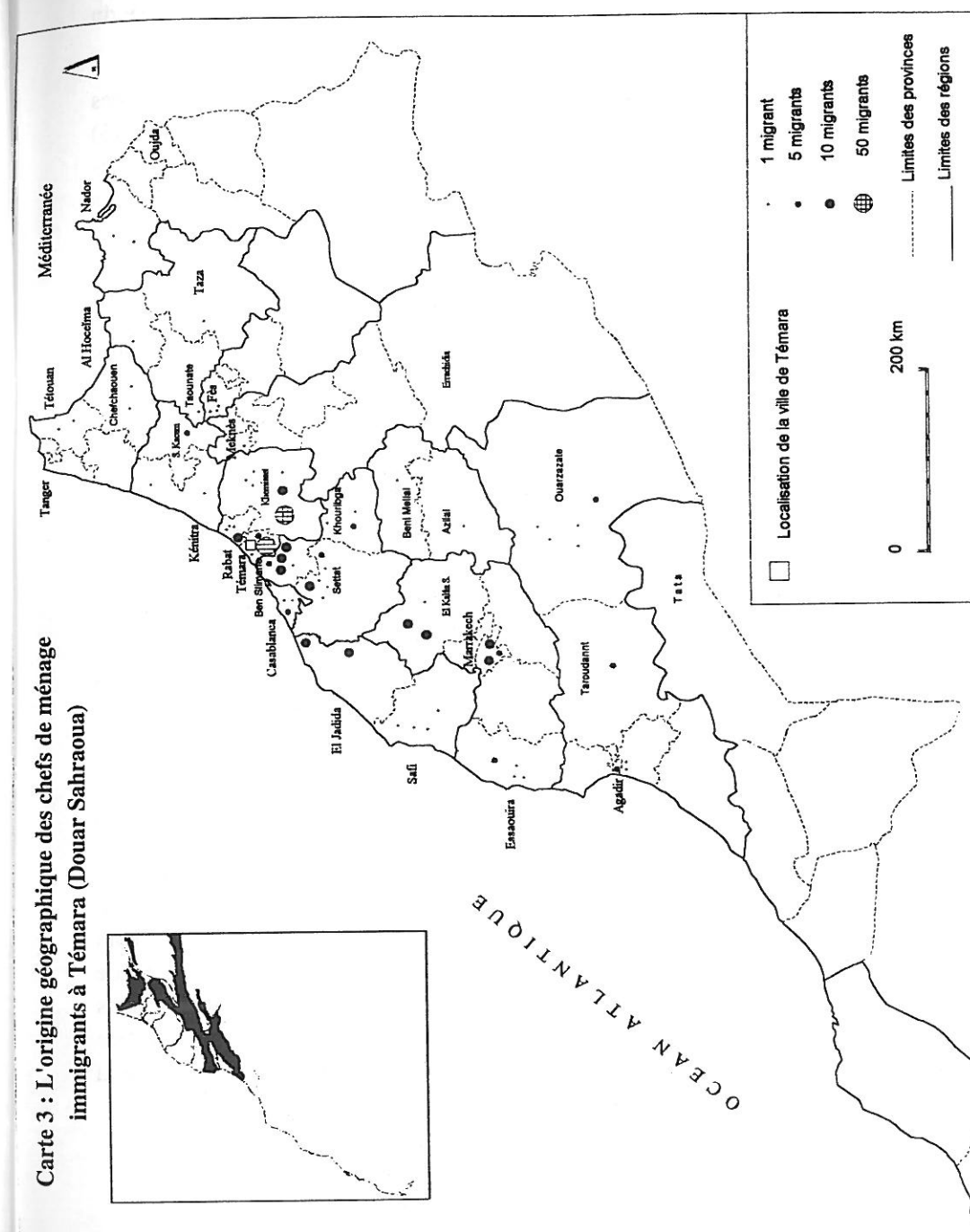
Source : Enquête personnelle à Témara (1993)

Néanmoins, nous avons observé une part importante de personnes qui sont venues des zones sinistrées, à cause de la succession des années sèches, principalement de Rhamna, El Kelaâ Sraghna, de la campagne de Marrakech et même des régions lointaines telles que Zagoura et Taroudannt (*Carte 3*).

L'enquête de 1993 a réaffirmé plus ou moins les résultats du recensement de 1982. Effectivement, quand on compare entre trois situations des immigrants, à savoir dans leurs lieux de naissance, de résidences précédentes et au moment de la Marche Verte (le 6 novembre 1975), on déduit qu'il y a une certaine "stabilité", juste après leurs installations à Témara. En fait, la majorité des chefs de ménage était présente⁽¹²⁾ dans un endroit proche à cette ville, ou dans un périmètre qui ne dépasse pas 100 Km au cours de la période 1975-1982.

Sans transit par une autre localité, trois enquêtés sur quatre ont réalisé une migration directe et définitive, de la campagne vers Témara. Cependant, une partie non négligeable (17 %) des habitants constitués principalement de petits fonctionnaires, des étudiants, des artisans, des maçons et des ouvriers, sont

(12) Selon les résultats du dépouillement de 20% des chefs de ménage dans les districts du Douar Sahraoua (Feuilles de ménage RGPH 1982, Direction de la Statistique).



Carte 3 : L'origine géographique des chefs de ménage immigrants à Témara (Douar Sahraoua)

Source : Enquête personnelle, 1993)

passés par Rabat avant de s'installer à Douar Sahraoua ; à cause de la crise du logement en particulier.

Nous avons constaté aussi, que l'origine géographique des épouses de ces personnes est souvent de la même région, en plus d'une partie importante (1/3) qui est née à Témara ou dans sa banlieue. Analphabètes à 86%, elles sont des femmes au foyer dont 9% sont des couturières (broderie), tisserandes, ouvrières et fonctionnaires.

La quasi totalité des chefs de ménage ont déclaré que leur niveau de vie s'est amélioré, et qu'ils ne pensent plus à émigrer de nouveau ou à retourner à leurs lieux de naissance, et ce, en dépit des relations encore existantes avec leurs proches. Par conséquent, Témara est considéré comme un lieu de rétention des émigrants ruraux dont la moitié ont une durée de séjour qui oscille entre 10 et 20 ans. La plupart des Chefs de ménage (90%) ont un séjour qui ne dépasse pas 32 ans. En conséquence, Témara n'est pas une ville-relais. De plus en plus, il réaffirme "son indépendance" vis-à-vis de Rabat.

1.2.2 Interaction de la force "attraction-expulsion" comme mobile de migration.

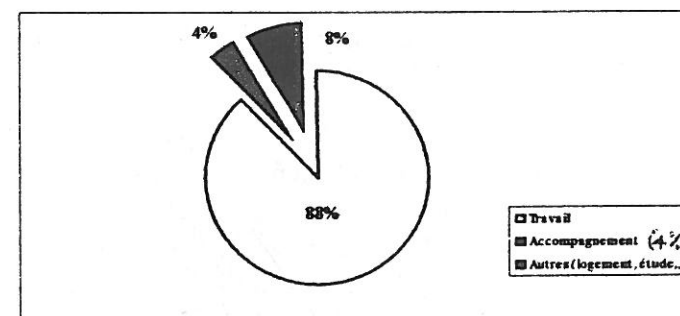
D'après les résultats de nos enquêtes, il semble qu'il existe une certaine interaction entre "l'attraction" des ruraux grâce aux opportunités de Témara, d'une part, et "l'expulsion" de ces mêmes personnes du milieu rural marocain en crise, d'autre part (Fig. 2). La force expulsive est peut-être plus forte que celle attractive dans le cas du douar Sahraoua et douar Jdid. Plusieurs facteurs expliquent cette crise que nous avons déjà analysée⁽¹³⁾.

Dans ce contexte général, sur dix chefs de ménages installés dans ce quartier, presque neuf ont déclaré que leur mobile de migration était lié à une ou plusieurs raisons concernant l'emploi (Fig. 2). Au premier départ, sur 325 chefs de ménage, 287 (88 %) ont déclaré qu'ils ont quitté leurs douars pour les raisons suivantes : recherche d'un emploi, affectation, mutation, engagement militaire ou recrutement au rang des forces auxiliaires et manque de travail à cause de la sécheresse⁽¹⁴⁾.

(13) Contexte et cadre général.

(14) Selon l'enquête de terrain de 1993.

Fig. 2 : Raisons de migrations des chefs de ménage (CM) vers Témara (Douar Sahraoua)

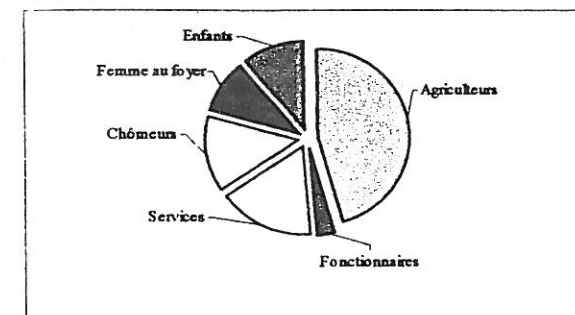


Source : Enquête personnelle (1993)

Plus de la moitié des enquêtés ont quitté leurs douars au cours de la période 1971-1981. En effet, cette période correspondait aux années successives de manques de pluies. Ils ont justifié leur premier départ par une raison économique en premier lieu, le manque de travail à cause de la fragilité de l'économie rurale, l'affectation ou l'engagement militaire, l'accompagnement de la famille et le logement. En plus, il y a d'autres facteurs, motifs ou raisons qui ont poussé les intéressés à partir en ville, à savoir les problèmes sociaux et familiaux, les ambitions personnelles, les besoins sanitaires et éducatifs; mais aussi, par imitation d'un voisin.

Dépourvus de moyens de production, les émigrants travaillaient avant leur premier départ essentiellement, dans le secteur agricole, comme agriculteurs et aides-familiaux (40 %), ouvriers agricoles, chômeurs (25%) et dans des métiers non agricoles (16 %) (Fig. 3).

Fig. 3 : Activités ou professions exercées par les CM immigrants à Douar Sahraoua avant la migration.



Source : Enquête personnelle à Témara (1993)

Il est à noter aussi que, ce sont les chefs de ménage (2/3 des immigrants) qui ont décidé de migrer seuls, lors du premier départ, et avec leurs familles en deuxième étape. De sexe masculin (86 %), actifs, jeunes (64 % sont âgés entre 15 et 30 ans avant l'émigration), analphabètes (4/5), ces immigrants ne possédaient aucun bien dans leurs douars natals (4/5).

Au Maroc, le chef de ménage par tradition, est presque toujours de sexe masculin, sauf dans le cas d'absence d'un homme (père, mari, frère ou même fils adulte). Néanmoins, avec les mutations dans la société marocaine, quelques traditions et mœurs disparaissent. A ce propos, les femmes immigrantes chefs de ménage représentent 14 % de l'ensemble. Souvent, elles sont veuves ou divorcées.

L'analphabétisme est une caractéristique évidente dans le monde rural pour plusieurs raisons. C'est dans ce contexte que la plupart des chefs de ménages ont déclaré qu'ils ont passé, dans les meilleurs cas, quelques années dans les écoles coraniques et qu'ils ne détiennent aucun diplôme ou une formation professionnelle (80 %) (Fig. 5).

Mariés (82%), analphabètes (65 %), l'âge moyen de ces enquêtés lors de l'enquête (en 1993) est de 46 ans⁽¹⁵⁾. La catégorie d'âge des migrants la plus représentative est celle entre 35-65 ans. En l'absence d'une formation ou qualification professionnelle, d'un haut niveau d'instruction, les chefs de ménage sont exposés à travailler là où ils trouvent l'emploi, sans conditions préalables. Par conséquent, plusieurs chefs de ménages sont obligés d'exercer des activités économiques à revenus maigres et instables dans le secteur informel, car ce dernier, ne demande ni capital, ni expérience ou formation professionnelle. C'est ce qu'on appelle "chômage déguisé".

Les résultats de notre enquête (1993) montrent que les immigrants ont changé et diversifié leurs activités en comparaison avec celles d'avant la migration (Fig. 3 & 4). Ils se concentrent par ordre croissant dans les secteurs de la construction, du bâtiment, de l'industrie, du commerce⁽¹⁶⁾, des services⁽¹⁷⁾ et de la fonction publique⁽¹⁸⁾ (Fig. 4, Tab. 1-a & 1-b). Par contre, nous avons relevé un faible taux

(15) Trois conjointes sur quatre ont moins de 40 ans.

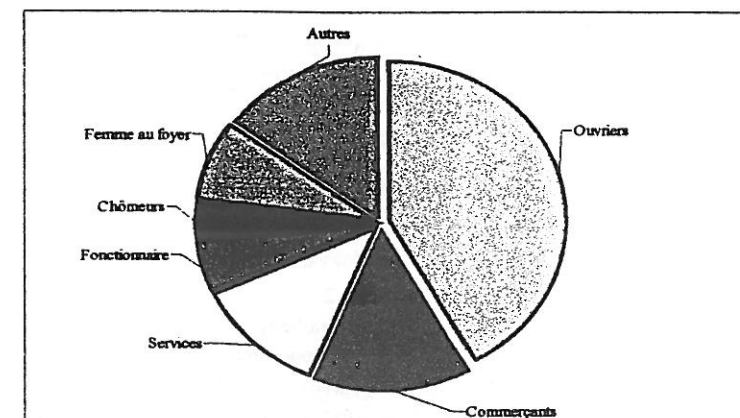
(16) Commerce de détail, d'alimentation, de légumes, de poisson et de viande.

(17) Il s'agit des colporteurs, marchands ambulants, chauffeurs, forgerons, menuisiers, garçons de café, tailleurs, coiffeurs et domestiques.

(18) Spécialement l'engagement en tant qu'agents aux forces auxiliaires, militaires et petits fonctionnaires.

de chômage par rapport à la moyenne nationale qui est de 16 %, dont 22,9 % en milieu urbain (Dir. Stat., 1996)⁽¹⁹⁾.

Fig. 4 : Activités ou professions exercées par les CM immigrants à Douar Sahraoua lors de l'enquête



Source : Enquête personnelle à Témara (1993)

La relation est positive entre le niveau d'instruction et la profession exercée lors de l'enquête (Fig. 4 & 5). Elle s'explique par les opportunités de travail dont dispose le secteur de l'industrie à Témara, l'expansion des chantiers de construction aussi bien à Témara (Hay El Massira I et II), Skhirat, qu'à Rabat (Hay Riad) et le forage des puits.

Les membres de la famille des immigrants diversifient leurs activités⁽²⁰⁾. Outre les fonctionnaires (1/10), nous avons enregistré un fort pourcentage de chômeurs (1/4) et de recrutement des enfants dans le travail artisanal. Cette situation s'explique par la saturation des autres secteurs économiques et l'incapacité de la ville d'embaucher tous les arrivants.

(19) Selon une étude sur la situation de l'emploi et le chômage au Maroc en 1995 (Direction de la Statistique), le nombre des chômeurs au Maroc a atteint 1.496.000 personnes (16% de l'ensemble de la population active dont 22,9% en milieu urbain et 8,5% en milieu rural).

(20) Ils exercent en tant qu'ouvriers (textile et tapisserie), artisans (maçons, menuisiers, forgerons), vendeurs (de légumes, de la viande et du poisson), petits commerçants, domestiques et couturières (broderie et couture).

Tab. 1-a : Répartition des chefs de ménage immigrants selon l'âge et la profession exercée lors de l'enquête (1993) à Douar Sahraoua.

Profession/ Groupe d'Age		1	2	3	4	5	6	7	8	9	11	12	Total lignes
18-34 ans	Nombre d'Immigrants	15	12	5	10	2	2	3	3	3	00	1	56
	%	4.6	3.7	15	3.1	0.6	0.6	0.9	0.9	0.9	00	0.3	17.2
35-65	Nombre	36	71	39	29	5	6	3	15	11	20	12	247
	%	11.1	21.8	12	8.9	1.5	1.8	0.9	4.6	3.4	6.2	3.7	76
66-84	Nombre	00	3	1	1	00	1	00	1	00	13	2	22
	%	00	0.9	0.3	0.3	00	0.3	00	0.3	00	4	0.6	6.8
Total Colonnes	Nombre	51	86	45	40	7	9	6	19	14	33	15	325
	%	15.7	26.5	13.8	12.3	2.2	2.8	1.8	5.8	4.3	10.2	4.6	100

Source: Enquête personnelle en 1993

Code des professions ou métiers exercés lors de l'enquête (en 1993):

1 Maçon, artisan et ouvrier dans le B.T. 2 Ouvrier (jardinier, puisatier...), 3 Petit commerçant, 4 Métiers (chauffeur, coiffeur, tailleur, forgeron, menuisier, électricien, peintre, gardien, garçon de café, boucher et colporteur). 5 Militaire, 6 Fonctionnaire, 7 Femme de ménage. 8 Femme au foyer (couture et broderie), 9 Chômeur, 10 Enfant, élève, étudiant. 11 Retraité, vieillard, infirme, malade et handicapé. 12 Autres (fqih, immigré à l'étranger et fellah).

Tab. 1-b. : Répartition des chefs de ménage immigrants selon l'âge et la profession exercée en 1982.

Profession/ Groupe d'âge		0	1 et 2	3	4	5 et 6	9	12	Total lignes
18-30 ans	Nombre d'Immigrants	9	26	11	23	14	1	4	88
	%	2.7	7.7	3.3	6.8	4.2	0.3	1.2	26.1
31-60	Nombre	26	69	35	37	34	2	18	221
	%	7.7	20.5	10.4	11	10.1	0.6	5.4	65.6
61 et plus	Nombre	15	1	2	3	2	00	5	28
	%	4.5	0.3	0.6	0.9	0.6	00	1.5	8.3
Total Colonnes	Nombre	50	96	48	63	50	3	27	337
	%	14.8	28.5	14.2	18.7	14.8	0.9	8	100

Source : Dépouillement personnel ; Echantillon à 20 % des ménages du Douar Sahraoua, Recensement de la population de 1982 (RGPH82).

Code des professions ou métiers exercés (RGPH82).

0 Habitat vide, infirme et non déclarés. 1 et 2 industrie et B.T (ouvrier, maçon) ; 3 Petit commerce ; 4 Services et Métiers (chauffeur, coiffeur, boucher, boulanger, artisan, forgeron, gardien, colporteur, domestique et puisatier) ; 5 et 6 Fonction publique (soldat, force auxiliaire et fonctionnaire) ; 9 Sans profession ; 12 Agriculture et élevage (Fellah, ouvrier agricole, éleveur et chauffeur de tracteur).

Quand on compare les résultats de l'enquête 1993 avec ceux du RGPH de 1982, on relève globalement une certaine "stabilité" dans les professions et

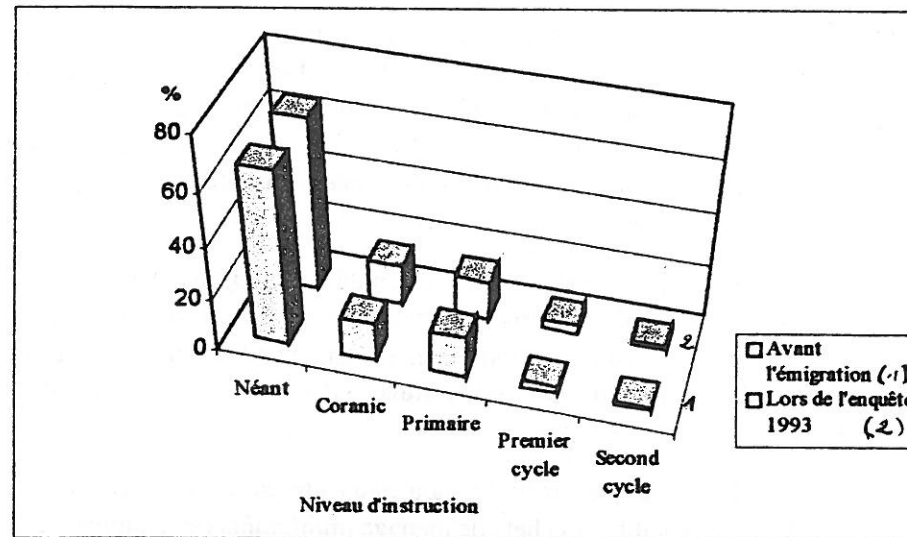
métiers exercés (Tab. 1-b). Néanmoins, en 1982, le taux de chômage était insignifiant alors que l'activité agricole était très importante. Etant donné que la ville de Témara était encore intégrée dans son arrière-pays rural, il est facile d'expliquer ceci par l'attachement de sa population d'origine rurale à l'activité agricole, dans l'absence des autres activités secondaires et tertiaires, sans oublier la richesse agricole de la région. Cette ville "cité-dortoir" de la capitale justifiait la forte représentation des militaires, des forces auxiliaires et des petits fonctionnaires aux revenus limités.

Par contre, la part de cette catégorie a diminué en 1993, puisque le paysage de la ville s'est transformé relativement par la suite, avec l'arrivée de nouveaux investissements et l'extension de l'industrie. Témara a pris "distance" de Rabat, bien qu'elle se trouve toujours sous son influence dans le cadre administratif de la Wilaya (Carte 1).

Les néo-citadins n'ont pas profité du nouveau cadre de vie pour s'éduquer et s'instruire. La quasi-totalité des chefs de ménage immigrants est analphabète. La différence entre leurs niveaux d'instruction avant la migration et lors de l'enquête est minime (Fig. 5). En réalité, ils n'ont émigré que pour travailler. Par contre, les membres de leurs familles ont bénéficié relativement de la gratuité de l'enseignement public et la proximité des établissements scolaires de leurs logements. A cet égard, nous avons enregistré un progrès éducatif puisque 61 % de l'ensemble ont un niveau d'instruction de l'enseignement fondamental et 7 % ont un niveau secondaire. Cependant, 30 % des membres des familles sont analphabètes et uniquement une minorité qui a pu poursuivre ses études supérieures (2 %)⁽²¹⁾. Faute de moyens, une partie de leurs enfants estimée au 1/3 a été obligée de quitter l'école pour travailler et augmenter les ressources du budget de la famille. En plus, l'enseignement privé n'est plus à la portée des catégories sociales défavorisées. En dépit de ces contraintes, une minorité de cette population a pu dépasser ce stade critique, pour promouvoir sa position dans la hiérarchie sociale, grâce à l'enseignement public en ville.

(21) Selon nos résultats, l'ensemble des membres de ménages immigrés a atteint 1.792 personnes (enquête personnelle en 1993).

Fig. 5 : Niveau d'instruction des chefs de ménage immigrants à Douar Sahraoua



Source : Enquête personnelle à Témara (1993)

Neuf chefs de ménage sur dix ont déclaré que leur niveau de vie s'est "amélioré". Ils refusent catégoriquement le retour aux douars, puisqu'ils ont déjà pratiqué le travail agricole en tant qu'ouvriers ou aides-familiaux, sans résultat positif. D'ailleurs, ils ne détiennent aucun bien dans les lieux de leur naissance, excepté le logement. Certains d'entre eux seraient prêts à retourner, au cas où ils y trouveraient des terres irriguées susceptibles de leur assurer une vie décente. A ce propos, nous avons constaté une corrélation positive entre la possession de la terre et l'idée de retour. Les gens qui possèdent des parcelles de terre agricole en milieu rural ont déclaré qu'ils pourraient retourner à la campagne.

1.3 INSTABILITE DES CHEFS DE MENAGE DANS LES LIEUX DE TRAVAIL ET DE RESIDENCE.

Le choix des migrants de ce quartier insalubre montre en fait, la fragilité de leurs budgets. Lors de leur premier séjour, ils ont reçu des facilités d'installation par leurs proches à Témara. Parfois, le ménage partage son logement avec un nouvel arrivant de la même famille. Le même phénomène, avec plus ou moins de nuance, s'était produit à Salé, qui avait abrité (fin 1970) la moitié de ses ménages dans ce type d'habitat précaire et clandestin. Sa population déshéritée

s'installe gratuitement sur des terres collectives, Habous⁽²²⁾ et parfois sur des superficies marécageuses, juste après son assèchement, comme c'était le cas dans les bordures de Salé. Toutefois, les nouvelles communes telles que la municipalité de Laayaïda et Hsaïn ne disposent pas assez de possibilités pour la restructuration de ces quartiers (Kendal A., 1995)

1.3.1 Manque d'infrastructure et d'équipement

La population de ce bidonville est dépourvue d'infrastructure nécessaire : trottoirs, chaussées goudronnées, réseau d'eau potable, d'électricité et d'assainissement. Le transport d'eau constitue un calvaire permanent, surtout pour les enfants et les femmes qui se sont mobilisés jour et nuit, pour s'en approvisionner de la fontaine publique. Ils utilisent des brouettes pour transporter des seaux en plastiques de cinq litres et plus, à raison de 150 L/jour en moyenne. La quantité d'eau est liée à la taille du ménage et à l'énergie humaine mobilisée. En se basant sur les besoins domestiques minimaux en eau pour mener une vie saine qui sont estimés par des experts à 100 litres par jour et par personne (36,5 m³/an)⁽²³⁾, nous constatons qu'il y a un déficit flagrant. En fait, le ménage regroupe une moyenne de 5,5 personnes, mais qui allait d'une seule personne comme minimum à 14 membres au maximum, avec un écart type de 2,27. Pendant ce temps, la catégorie de taille la plus importante est celle de 3 à 7 personnes qui représente plus de 2/3 de l'ensemble des ménages. Par conséquent, le minimum de besoin en eau pour chaque ménage varie entre 300 L et 700 L. Alors que quatre ménages sur cinq consomment seulement entre 46 et 150 litres par jour, et uniquement, une minorité (6,7 %) qui consomme entre 150 et 400 L/jour.

Cette taille pose de grands problèmes aux membres de la famille qui habitent dans des baraques étroites, dépourvues de tous équipements et conditions sanitaires. Mais, le paradoxe est que 2/3 des ménages possèdent des postes de radios ou de télévision⁽²⁴⁾. Faute d'électricité, ils utilisent les batteries des voitures pour les faire fonctionner.

1.3.2 Un cadre de vie malsain.

En l'absence d'un réseau d'assainissement, les eaux stagnantes des fontaines publiques constituent des "marais" et provoquent des maladies. Le quartier est

(22) Domaine sous tutelle du Ministère des affaires religieuses.

(23) Science et changements planétaires, "Le monde manquera-t-il bientôt d'eau ?" In : SECHERESSE, Volume 6, n°1, mars 1995, p.10.

(24) En chiffre absolu, 209 CM. sur 325 (Enquête de terrain, 1993).

entouré de tas d'ordures et poubelles, ce qui crée un environnement pollué, et un cadre de vie malsain. Cette situation insupportable représente un cauchemar pour la population, spécialement, pour les enfants.

Le dispensaire qui se trouve au centre de Témara ne peut pas satisfaire les besoins des malades, tandis que le deuxième dispensaire de Massira II, demande le déplacement et les frais de transport. La population est consciente de tous ces problèmes. Elle revendique sans cesse les équipements nécessaires et des services sociaux (enseignement, santé et propreté).

D'après les résultats du RGPH82, neuf chefs de ménage sur dix, habitaient des baraques en voie de durcissement⁽²⁵⁾ ; deux sur trois, disposaient d'une cuisine, et huit sur dix d'un WC. Mais, ils étaient dépourvus de salle de bain, de l'eau potable et de l'électricité. Par ordre d'utilisation, l'éclairage était constitué de bougie, gaz et pétrole lampant.

Le statut d'occupation des logements était composé de 62 % de propriétaires, 18 % de locataires, alors que 12 % logeaient gratuitement. Les logements de catégorie de pièce (1-3) représentaient 86 % de l'ensemble du nombre total.

Lors de l'enquête de 1993, nous n'avons pas enregistré de progrès dans les conditions de vie de ces habitants. D'après une étude (Verhasselt Y., 1995), la relation est évidente entre développement et état nutritionnel. Souvent, la malnutrition accompagne la misère, car les pauvres ne sont pas dotés de moyens pour satisfaire leurs besoins alimentaires qualitativement et quantitativement. Les pays en voie de développement (PVD), particulièrement les plus pauvres, à cause de la misère, l'analphabétisme, la sous-nutrition et les maladies, trouvent de grands obstacles pour sortir de ce cercle vicieux (Ministère de la Santé Publique, 1993, p.24). La population de ces bidonvilles est exposée à plusieurs maladies telles que le paludisme, la tuberculose, les maladies à transmission hydrique.

(25) Le mur est en pierre ou brique alors que le toit est en tôle.

Problèmes, priorités et remèdes selon les résidents du Douar Sahraoua.

A travers les interviews, les discussions et les remarques observées sur le terrain, les résidents du Douar Sahraoua ont évoqué, par priorité, les problèmes suivants et demandent des solutions urgentes:

- * - Le manque d'infrastructure, essentiellement le réseau de distribution de l'eau potable, de l'électricité et de l'assainissement, oblige la population de mener une vie très difficile pendant l'hiver à cause de la boue et la mauvaise odeur, et à cause de l'écoulement superficiel d'eau usée faute d'égouts, pendant la saison sèche (l'été).*
- La pollution est l'un des grands problèmes dans ces bidonvilles à savoir les ordures éparpillées ici et là, le ramassage de la poubelle qui reste ouverte, la négligence d'hygiène et le manque d'un dispensaire.*
- Selon les enquêtes du douar, pour atténuer le phénomène migratoire rural il faudrait prendre des mesures urgentes dans le monde rural pour :*
- Résoudre le problème d'emploi et la mise en place d'une infrastructure (école, dispensaire ..)*
- * - Distribuer les terres agricoles actuellement sous contrôle des sociétés de l'Etat (SODEA, SOGETA)⁽²⁶⁾ au profit des paysans pauvres et les aider à les exploiter à travers des crédits à intérêt symbolique et une formation technique.*
- Envisager une assurance des produits agricoles pour confronter les aléas climatiques et événements catastrophiques (sécheresse, inondation, criquets et chute des prix ..)*

D'après nos enquêtes (1993, 1995, 1999)

En réalité, les ruraux installés dans ce quartier n'ont pas réalisé leurs rêves. Leur niveau de vie n'est pas amélioré comme il était prévu. Les chefs de ménage (CM) sont doublement inquiétés : ils savent bien que leurs baraques sont provisoires et leurs quartiers seront exposés à la démolition tôt ou tard.

L'éventuelle expulsion de leur travail temporaire ou occasionnel n'est pas écartée. Par conséquent, ils se sentent dans l'insécurité absolue dans leurs lieux

(26) Société de développement agricole (SODEA), & Société de gestion des terres agricoles (SOGETA).

de résidence et de travail. Au mépris de cette situation instable et inquiétante qui les a déçus, ils se sentent mieux en ville qu'à la campagne. En plus, ils gardent l'espoir d'avoir des lots de l'Etat dans le futur proche, sur lesquels ils comptent construire leurs logements en dur. Il est à noter que jusqu'à présent, aucun ménage à douar Sahraoua n'a été expulsé sans qu'il bénéficie d'un lot de terrain. Récemment, l'Etat a même électrifié ce bidonville (décembre 1999)⁽²⁷⁾.

2. QUELQUES CONSEQUENCES DE L'IMMIGRATION A TEMARA

Parmi les conséquences de l'immigration, nous évoquons l'augmentation vertigineuse du prix de vente des lots destinés à la construction. Prépondérante dans ce milieu, la spéculation contribue à l'augmentation des prix. Parfois, on vend le mètre carré quatre fois plus cher que le prix initial. Sur les grandes artères de la ville, le prix du m² a atteint 2.500 Dirhams en moyenne. Avant 1980, le m² ne dépassait pas les 300 Dirhams. Quand Témara faisait partie d'une commune rurale⁽²⁸⁾, le m² coûtait 10 Dh.

L'espace vert, les nouvelles communes rurales et municipalités ont limité l'extension de la ville de Témara. D'ailleurs, la spéculation bat son plein dans cette ville. Dans ce contexte, une catégorie sociale constituée de courtiers et d'intermédiaires, s'enrichissait à travers les transactions foncières. Quelques immigrés à l'étranger ont profité aussi de cette situation artificielle au douar Sahraoua. Parmi les conséquences de cette spéculation, des jardins et des terres agricoles dans la banlieue de Témara ont été transformés en lotissements.

Les déchets et les ordures posés ici et là, même au centre de Témara, constituent l'un des problèmes qui dérangent aussi bien les responsables que les habitants. En fait, les responsables ne voulaient pas légaliser ce genre d'habitat insalubre. Ils planifient pour les recaser dans un autre endroit de la ville de Témara.

Malgré cette situation, les immigrants dans ces douars ont déclaré que leur niveau de vie s'est amélioré. Effectivement, des membres de famille de ces résidents ont changé leurs résidences suite à leur promotion sociale par le biais

(27) Pour actualiser notre recherche, nous avons effectué des visites à ce douar au mois de décembre 1999, nous avons constaté que ce bidonville est électrifié à l'instar de ce qui se passe à Casablanca. C'est un tournant dans la politique du Maroc sous ce gouvernement d'alternance.

(28) Selon un responsable à la Préfecture de Skhirat-Témara en 1993.

de l'enseignement, du commerce et parfois à travers la spéculation foncière. C'est pour cette raison qu'il faut distinguer entre le douar en tant que cadre de vie qui reste tel qu'il était sans amélioration, et les générations qui sont passées par ce quartier en tant que membres de ménage. En réalité, une partie des anciens résidents a changé radicalement ses conditions de vie.

La négligence à l'égard de Témara est peut-être due, d'une part, à son voisinage de Rabat qui est "bien équipé", et d'autre part, à la disponibilité des moyens de transport commun entre les deux villes (grand taxi, bus et train).

Ces facteurs laissent entendre que Témara resterait en fait, une annexe ou un dortoir pour la capitale, et ce, malgré le découpage administratif et sa promotion au rang de municipalité et chef-lieu de la nouvelle préfecture (*Carte 1*). Néanmoins, avec les nouveaux investissements industriels, l'extension de la ville, son organisation par le biais d'un plan d'aménagement qui est en cours⁽²⁹⁾ (juin 1999) et le volume de sa population, Témara s'impose en tant que ville indépendante de la capitale.

CONCLUSION

Le volume de la migration est influencé par la distance entre le point de départ et celui d'arrivée. Ainsi, plus la distance est courte, plus le courant migratoire est fort, et vice versa. A ce propos, nous avons constaté que la majorité des migrants est originaire du pays de Zaër ; alors que les personnes qui viennent des régions lointaines, sont souvent des ouvriers agricoles et aides-familiaux qui vivaient sur des terres bour ou dans des milieux arides.

La croissance des quartiers marginaux de Témara est la conséquence directe de deux facteurs essentiels à savoir :

- 1) l'exode rural où la migration "de pauvreté" premier facteur qui pousse les gens à migrer vers les villes et ses pourtours en croyant qu'ils vont réaliser leurs rêves et leurs aspirations, particulièrement, l'emploi.

(29) Il est à noter que ce plan d'aménagement a beaucoup traîné. En effet, il était préparé, ensuite, il était exposé au public pour une période limitée, en 1997. Mais jusqu'à présent (1999), il n'a pas vu le jour. Ceci est dû à plusieurs problèmes liés à l'aménagement d'une ville qui était avant, un simple village; et parfois les intérêts des uns et des autres, entravent la procédure normale de sa préparation et son approbation. Selon certaines sources, il ne reste que quelques problèmes à régler pour sortir ce fameux plan des tiroirs du ministère de tutelle "Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat".

2) le deuxième facteur est démographique, car le comportement démographique des ruraux installés récemment en ville est pareil à celui de la campagne.

Ces deux facteurs contribuent à la hausse des demandes de logement et même à la spéculation et par conséquent, à la prolifération de l'habitat précaire, en l'occurrence les bidonvilles. Toutefois, la migration rurale ne signifie pas migration de la misère. D'ailleurs, une partie des migrants ruraux, et même des résidents des bidonvilles, ont pu réussir leur migration et vivre hors de ces quartiers.

La population de ces bidonvilles, notamment celle du douar Es-Souk Jdid, a des caractéristiques rurales plus que citadines. Néanmoins, une partie des membres de familles immigrantes a bénéficié des avantages sociaux de la ville tels que l'enseignement, et par conséquent, a amélioré ses conditions de vie hors de ces bidonvilles.

BIBLIOGRAPHIE

AGOUMY (T), 1988 :

"Les mouvements migratoires et les défaillances de l'équipement scolaire en milieu rural : le cas de Taza". In *L'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb*. Pub. Fac.Lettres.Sc.Hum., Rabat, pp.181-195.

BADRA (B), 1992 :

"Aspects de la vie dans un quartier périphérique rénové de Tunis, le cas de Jebel Lahmar", In *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, Publication du CERES., Année 1992, n°110, Tunis, (pp.65-86).

BELFQUIH (M) & FADLOULLAH (A), 1978 :

"Colonisation rurale et espace agricole dans l'arrière-pays de Rabat-Salé", *R.G.M*, nouvelle série n°2.

BELFQUIH (M) & FADLOULLAH (A), 1986 :

Mécanismes et formes de croissance urbaine au Maroc, cas de l'agglomération de Rabat-Salé, 3 Vol. Ed. Librairie El Maârif, Rabat, (767p).

BELFQUIH (M), 1978 :

"L'espace périurbain d'une capitale : la région sud-ouest de Rabat", *E.R.A*, 706, Fascicule 2, Tours.

Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED), 1997 :

Situation et perspectives démographiques au Maroc, (315p.).

Direction de la Statistique :

Les indicateurs sociaux 1993 (357p). & 1997 (175p.), Rabat.

Direction de la Statistique, 1986 :

Analyses et tendances démographiques au Maroc, CERED, (229p).

Direction de la Statistique, 1988 :

Situation démographique régionale au Maroc, Analyses comparatives, CERED, (295p).

Direction de la Statistique, 1993 :

Migration et urbanisation au Maroc, (CERED), Rabat, (264p).

Direction de la Statistique, 1996, Recensement 1994 :

Les caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population, niveau national, Rabat, (295p.).

- Direction de la Statistique, 1997 :
Populations vulnérables, profil socio-démographique et répartition spatiale, CERED. Rabat.(300p.).
- Direction de la Statistique, 1991 :
Population l'an 2062, Stratégies Tendances, CERED, (276.p).
- Direction de l'Aménagement du Territoire (D.A.T), 1997 :
Résultats du projet migration interne et aménagement du territoire, (RGPH 1994), (70p.).
- ESCALLIER (R), 1984 :
"Citadins et espace urbain au Maroc", *URBAMA*, Fascicule 9, Tours, Tome I, II.
- JENNAN (L), 1995 :
"Petits centres et migration au Moyen Atlas (Maroc)", In *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde arabe*, Tome 2., *URBAMA*, CEDEJ, CMMC.pp.57-74
- KAIOUA (A), 1984 :
"L'espace industriel atlantique marocain de Kénitra à Mohammedia", Fascicule 13, *URBAMA*, (324p.).
- KERZAZI (M), 1994 :
"Emigration rurale vers les villes du Maroc : Migration de la "pauvreté" Etude de cas de Témara". In "Séminaire sur *Emigration campagne-ville*", Arab Urban Development Institute (Riad), en coordination avec le Ministère de l'Administration Locale (Egypt), Le Caire, 12-14 septembre 1995. (Publié à Bayane El Youm, les 15,16,17 novembre, 1995 ; n°1510, 1511, 1512, Casablanca).
- LAGHAOUT (M), 1988 :
"Aperçu géoscopique sur l'émigration rurale dans la province de Safi", *RGM*, Vol 12, N°2, 14p.
- TROIN (J.F), 1971 :
"Essai méthodologique pour une étude des petites villes en milieu sous-développé : les structures commerciales urbaines du Nord marocain". *Annales de Géographie*, n°441, pp.513-533.

- VERHASSELT (Y), 1995 :
"Développement, nutrition et santé", In *Revue Belge de Géographie*, 119^{ème} année, Ed. Société Royale Belge de Géographie (pp.43-49).

• *Mémoires de 3^{ème} Cycle et Thèses en géographie*

- AGOUMY (T), 1979 :
La croissance de la ville de Taza et ses conséquences sur la dysharmonie urbaine, Thèse de Doctorat de 3^{ème} Cycle, Univ. François Rabellais, Tours (Inédite).
- EI MANSOURI (EL.H) :
Processus et formes d'urbanisation à la périphérie de Rabat-Salé; Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle en Géo-Aménagement, Option Monde Arabe, Université de Poitiers, 1989 (Inédite).
- EI MRABET (B), 1984 :
Emigration et habitat dans la montagne sud-rifaine, (Pays de Taquante), Thèse de 3^e Cycle en géographie, Univer. Paul Valéry. Montpellier III (Inédite).
- FATEH (A.), 1999 :
La carte sociale de la ville de Témara et la question de la gestion urbaine, Mémoire de DES, Département de Géographie, Faculté des Lettres, Rabat, (Inédit, en arabe), 297 p.
- KENDAL (A), 1995 :
Habitat et population marginalisés: quartiers et centres marginaux à Salé, Mémoire de DES, Département de Géographie, Faculté des Lettres, Rabat, (Inédit, en arabe), 400 p.
- KERZAZI (M), 2000 :
"La migration rurale et ses incidences socio-économiques au Maroc : Cas du Maroc oriental, du Gharb et de Témara", Thèse de Doctorat d'Etat en géographie, VUB, Bruxelles, (Inédite), 355 p + note.

• *Rapports et études :*

- AGOUMY (T), 1996 :
"Quelques effets pervers du recasement : le cas de Taza", In *La Gazette de l'Urbanisme et de l'Immobilier*, n°28, juillet 1996 (Etudes; Les grands dossiers).

- Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, 1991 :
Emploi des jeunes en milieu rural, octobre ; (136.p).
- Direction de la Statistique, 1991 :
Niveaux de vie des ménages 1990/91. Vol.1.(Enquêtes statistiques),
Rabat, (349p).
- Direction de la Statistique, 1993 :
Fécondité, infécondité et nouvelles tendances démographiques au
Maroc, (Etudes démographiques), CERED. Rabat, (274.p).
- Direction de la Statistique 1992 :
Population active urbaine, Premiers résultats, Rabat, (Enquêtes
statistiques, Emploi, Ménages). (54.p).
- Direction de la Statistique (D.S) :
Dossier cartographique de la municipalité de Témara (planches au
1/2000).
- Direction de la Statistique (D.S) :
Recensement général de la population et de l'habitat de 1994
(RGPH94) ; Série régionale, Caractéristiques démographiques
économiques et sociales; Rabat-Salé-Zemmour-Zaër.
- Direction de la Statistique (D.S) :
Recensement général de la population et de l'habitat de 1982 (RGPH) ;
Instructions aux agents recenseurs en milieu urbain.
- Direction de la Statistique, 1988 :
Population active rurale 1986-87, Vol. 1, Rapport de synthèse. Rabat,
(Enquêtes statistiques, Emploi, Ménages). (48.p).
- Faculté des Sciences de l'Education, 1997 :
La migration et ses répercussions socio-spatiales au Maroc, Actes de
la table ronde, Unité EMP (128p).
- Ministère de la Santé Publique, 1993 :
La santé au Maroc : Stratégie de développement.
- Ministère de l'Intérieur & FNUAP :
Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Architecture et de
l'Aménagement du Territoire ; Direction de l'Aménagement du

Territoire, 1993, Analyse des données de l'enquête migration interne
et aménagement du territoire 1991 (l'EMIAT 1991), novembre, (139p
+ Annexes).

Ministère de l'Intérieur, Préfecture de Skhirat-Témara :
Municipalité de Témara, : Plan de restitution de la ville de Témara au
1/5000.

Municipalité de Témara :
"Journée d'étude sur Témara : l'homme et l'environnement en l'an
2000" 26/5/1994. (Brochure).

Municipalité de Témara :
Monographie de Témara de 1993.

Premier Ministre ; Ministère Chargé de l'Incitation de l'Economie & Ministère
de l'Intérieur et l'Information, RGPH 1994, Liste des constructions et cahier de
tourné, Ville de Témara.

Province Skhirat-Témara, Monographie de 1997 :
Science et changements planétaires, "Le monde manquera-t-il bientôt
d'eau ?" In SECHERESSE, Volume 6, N°1, mars 1995 (pp.9-14),
AUPELF-UREF, (Synthèse, François G.).

URBAMA, 1986 :
Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe, Tours,
URBAMA, Tome I & II, Fascicule de recherche 16-17.